

L'EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF DU BURKINA FASO

ERIC ZONGUI KI

Université Norbert Zongo

kezongui@yahoo.fr

Résumé

An Burkina Faso, l'éducation est une priorité nationale consacrée par la loi d'orientation de l'éducation du 30 juillet 2007. Par contre l'analyse des indicateurs du système éducatif burkinabè révèle qu'ils sont en baisse. Cela nous amène à questionner l'efficacité du système. L'objectif consiste à analyser la performance du système éducatif. En effet quel est l'état de performance du système éducatif burkinabè ? Les indicateurs de performances sont-ils satisfaisants ? Pour répondre à ces questions, nous avons utilisé une démarche quantitative basée sur des questionnaires et de la recherche documentaire. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse quantitative à l'aide de SPSS. Les résultats montrent que la plupart des indicateurs du système éducatif sont relativement faibles, étant en deçà de 50%, notamment en ce qui concerne les capacités d'accueil, les taux d'encadrement pédagogique, de transition, de réussite et de rendement scolaires.

Mots clés : *efficacité, système éducatif, performance, indicateur*

Abstract

In Burkina Faso, education is a national priority enshrined in the education orientation law of July 30, 2007. On the other hand, analysis of the indicators of the Burkinabè education system reveals that they are in decline. This leads us to question the effectiveness of the system. The objective is to analyze the performance of the education system. Indeed, what is the state of performance of the Burkinabè education system? Are the performance indicators satisfactory? To answer these questions, we used a quantitative approach based on questionnaires and documentary research. The data collected was subject to quantitative analysis using SPSS. The results show that most indicators of the education system are relatively weak, being below 50%, particularly with regard to reception capacities, rates of educational supervision, transition, success and academic performance.

Keywords: *efficiency, education system, performance, indicator*

Introduction

Parmi les intrants du développement économique, la théorie du capital humain de Becker (1964) et les travaux de Psacharopoulos et Woodhall (1988) ont mis à jour, l'importance de l'éducation sur le développement de tout pays.

Cependant, le système éducatif burkinabè, à l'instar d'autres pays en développement, traverse une crise multidimensionnelle qui se traduit par l'échec des politiques éducatives, la faiblesse du rendement scolaire, la disparité dans la réussite des élèves et le faible niveau de performance des établissements. Ainsi en 2005, la plupart des indicateurs de l'éducation sont en baisse. Les statistiques des ministères de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPL) et celui de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRI), indiquent de faibles capacités d'accueil qui se traduisent par des taux de scolarisation très bas au primaire (56,9%), au collège (15,6%), au lycée (8%) et au supérieur (2,2%) Ces taux sont les plus bas des pays au sud du Sahara et placent le Burkina Faso juste après le Niger qui scolarise à peine 30% de ses enfants.

Au regard de ces indicateurs qui sont en baisse, nous nous sommes fixé l'objectif d'analyser l'efficacité du système éducatif burkinabè. Cela nous amène à formuler la question générale de recherche suivante : quel est l'état de la performance du système éducatif burkinabè ? Les indicateurs de performances sont-ils satisfaisants ? Les réponses à ces questions constituent les hypothèses de recherche annoncées comme suit : Le système éducatif burkinabè n'est pas performant. En effet, les taux d'encadrement pédagogique, les capacités d'accueil, les taux de réussite, de transition, d'abandon et d'exclusion sont insuffisants. Nous avons utilisé une méthode quantitative basée sur un échantillon représentatif et des questionnaires. L'analyse des données recueillies s'est faite à l'aide de logiciel de traitement quantitatif (SPSS) et a donné les résultats suivants.

Résultats

1. Le personnel d'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire public

On dénombrait en 2003, 71 inspecteurs de l'enseignement secondaire dont 7 femmes et 109 conseillers pédagogiques dont 16 femmes. Le taux d'encadrement des enseignants du secondaire serait ainsi de 31 enseignants par inspecteur et 20 enseignants pour un conseiller pédagogique. Ces ratios se sont améliorés dans le temps indiquant ainsi l'effort fait par ce pays pour améliorer la qualité de

l'enseignement à travers un meilleur encadrement pédagogique des enseignants.

Tableau 1 : Taux d'encadrement des professeurs de l'enseignement secondaire public

Taux d'encadrement	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003
Inspecteurs	86	44	42	41	31
Conseillers pédagogiques	–	29	24	23	20

Source : Annuaire statistique de la DEP/MESSRS, année 2003

2. La taille moyenne des classes et les taux d'encadrement des élèves

La qualité de l'enseignement peut être appréciée par les taux d'encadrements mesurés par la taille moyenne des classes ou le nombre d'élèves par professeur. La description qui est faite ici utilise les données de l'annuaire statistique de l'année scolaire 2002-2003 du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, qui sont les plus complètes. Les comparaisons seront établies par province ou par région.

2-1 La taille moyenne de la classe

C'est le ratio élèves/classe qui permet de mesurer la concentration ou la massification des élèves dans les classes et d'apprécier la qualité de l'encadrement des élèves. C'est le ratio entre le nombre d'élèves et le nombre de salles de classes fonctionnelles d'un établissement, d'une province, d'un cycle, etc. ou encore entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants (taux d'encadrement). Il est variable selon la zone, le type d'enseignement et la filière. Nous aborderons ici la comparaison selon le type d'enseignement tous niveaux confondus au niveau « méso » par province.

Le taux moyen d'élèves par classe ne s'est guère amélioré ; il existe d'énormes disparités en nombre et en qualification des personnels enseignants dans les établissements. En termes de regroupement, le nombre d'élèves par classe est passé de 57 à 75 élèves entre 1989 et 2004, alors qu'au privé ce ratio s'est plutôt amélioré passant de 59 à 51 élèves

surchargées (90 élèves en moyenne par classe) mais que ce nombre diminue lorsqu'on avance dans les cycles supérieurs. Au second cycle, la classe de seconde "C" est la plus chargée avec en moyenne 34 élèves par classe contre 32 pour la seconde "A". En première et en terminale, c'est plus dans la série "C" que les classes sont les moins chargées ; 19 élèves en "C" contre 44 et 47 respectivement en série "A" et en série "D". Dans le privé, les classes connaissent des effectifs beaucoup moins élevés.

Dans l'enseignement technique, au niveau national, la taille moyenne des classes est de 39 élèves. Dans le public, cinq provinces ont des établissements d'enseignement technique dont la taille moyenne des classes varie entre 22 et 51 élèves. Le Boulkiémédé connaît un plus fort taux d'encadrement des élèves par classe (51) et le Gourma le plus faible taux (22). Dans l'enseignement technique privé, la province du Nayala a la plus faible taille moyenne de 9 élèves par classe contre 45 dans le Mouhoun et 47 dans le Gourma et le Houet.

2-3 Le nombre d'élèves par professeur

Cet indice représente le ratio élèves/professeur. Ce nombre est souvent utilisé pour apprécier la dotation en enseignants ou la qualité de l'encadrement pédagogique des élèves dans un établissement ou dans une zone donnée. Il est un indicateur du taux d'encadrement moyen des élèves, et donc de la disponibilité des personnels enseignants ; mais il ne permet pas de voir la bonne gestion ou la bonne répartition des enseignants selon la qualification, le statut, etc. Certains l'approchent par le nombre d'heures hebdomadaires par élève ou H/E qui est le rapport entre le nombre total d'heures hebdomadaires officielles d'enseignement des enseignants de la classe sur le nombre total d'élèves du groupe classe. Dans l'enseignement secondaire général public, le taux d'encadrement des élèves varie entre 30 (dans l'Oudalan) et 70 (Loroum et Banwa) élèves par professeur selon la province avec une moyenne de 50 élèves par professeur. L'écart type de cette dispersion est de 9,36 élèves entre provinces. Au privé, le taux d'encadrement moyen est de 21 élèves avec un écart type de 8,58 élèves par professeur.

Dans l'enseignement technique public, ce ratio varie entre 4 et 34 élèves par professeur (respectivement dans les provinces du Gourma et du Boulkiémédé) avec une forte dispersion (11,51 élèves) autour de la moyenne. La massification des élèves dans certaines provinces tient à l'existence de certaines filières (prisées) ou à la présence d'établissements

renommés qui attirent les élèves, entraînant ainsi une surcharge des enseignants.

3- L'efficacité quantitative du système

3-1 Les capacités d'accueil

Les chiffres sont passés de 109 établissements pour 1124 classes en 1992/93 à 152 établissements pour 1593 classes en 1996/97 et à 316 établissements pour 2789 classes en 2005. Le taux de croissance a été respectivement de 39,45%, 41,73% entre 1993 et 1997 pour les établissements et les classes soit un rythme annuel moyen de 9,67 et 9,11%. Entre 1996/97 et 2000/01, l'accroissement a été beaucoup plus fort pour les établissements. Ainsi le taux de croissance a été de 65,13% soit un rythme annuel moyen de 13,36%, ce qui a porté le nombre d'établissements à 251. On peut donc dire que l'accroissement des dépenses entre 1996 et 2003 a permis d'accroître plus rapidement le nombre d'établissements. Sur les cinq dernières années, le taux d'accroissement a été beaucoup plus faible pour le nombre d'établissements (25,90% contre 65,13%) sur la dernière période.

Tableau 2 : Évolution des capacités et des effectifs d'élèves et d'enseignants dans l'enseignement secondaire général

Indicateurs	1992/ 1993	1996/1997		2000/2001		2004/2005	
	Effectif	Effectif	Taux de croissance (1993/1997)	Effectif	Taux de croissance (1997/2001)	Effectif	Taux de croissance (2001/2005)
Nombre d'établissements	109	152	39,45	251	65,13	316	25,90
Nombre de classes	1 124	1 593	41,73	2 133	33,9	2 789	30,75
Nombre d'enseignants	1 947	2 822	44,94	2 935	4	3 502	19,32
Effectifs élèves	71 767	97 908	36,42	124 335	26,99	179 768	44,58
Ratio élèves/classes	63,85	61,46	-3,74	58,29	-5,16	64,46	10,58
Ratio élèves/enseignants (NEP)	36,86	34,69	-5,89	42,36	22,11	51,33	21,18

Source : Annuaire statistiques, Direction des études et de la Planification MESRI

Le nombre de classes a connu un ralentissement dans leur taux d'accroissement. Ce taux est passé de 41,73% sur la première période à 33,90% en 2001 puis à 30,75% en 2005 soit un rythme inférieur à 1% l'an. Cela est dû au fait qu'à partir de 1996, l'accent est mis sur la construction de nouveaux collèges d'enseignement général à 4 classes dans le but d'atteindre l'objectif « un département un CEG » tandis qu'avant cette période, la politique a visé à normaliser la capacité d'accueil de nombreux établissements en augmentant le nombre de classes des CEG à 8 classes minimum ou en construisant des lycées.

3-2 L'effectif des enseignants

L'effectif a augmenté entre 1992/93 et 1996/97 à un rythme annuel de 9,72%. Or, entre 1996/97 et 2000/01, le niveau d'accroissement a fortement baissé (4%) et n'a pu suivre l'augmentation des capacités d'accueil. Cet important décalage dans les rythmes de croissance a accentué le déficit d'enseignants malgré la reprise entre 2001 et 2005 (19,32%), propulsant ainsi la taille moyenne des classes de 58 à 65 élèves et le ratio NEP de 42 à 51 élèves. Il apparaît donc un manque de cohérence car les investissements sont réalisés mais il n'y a pas suffisamment d'enseignants pour dispenser les cours. Cela confirme l'analyse faite sur l'arbitrage à faire entre dépenses courantes et dépenses d'investissements. L'accroissement du déficit en enseignants a pour conséquence l'ouverture d'établissements avec seulement 2 à 3 enseignants au lieu de 5 au minimum. Ce sont les matières scientifiques (maths, physique chimie et sciences naturelles) qui souffrent le plus de ce déficit. Un problème récurrent du déficit en enseignants est l'absence de l'offre, notamment dans les matières scientifiques. En effet, les appels à candidatures pour les postes de professeur de mathématiques, physique chimie et biologie reçoivent toujours un nombre de postulants inférieurs à celui des postes disponibles. C'est pour résoudre ce problème qu'a été créé en 2004 l'institut des sciences (IDS), qui recrute des bacheliers scientifiques pour former des professeurs dans ces disciplines pendant 3 à 5 ans. On voit bien que les résultats de cette politique sont attendus à moyen terme alors que le besoin est présent.

Une autre conséquence du déficit du nombre d'enseignants est l'accroissement du ratio élèves/professeur qui est passé de 37 à 42 entre 1996/97 et 2000/01, puis à 51 en 2005. On peut ainsi déplorer que les conditions d'étude et d'encadrement se soient dégradées ces dernières

années. Si une telle tendance se poursuit, la qualité de l'enseignement va davantage se détériorer. Les effectifs des élèves ont augmenté moins vite entre 1996/97 et 2000/01 que dans les années 1980 (perte de 9,3 points), or les ressources et les capacités d'accueil sur cette période ont connu un accroissement plus important. On se trouve donc face à un problème d'inefficience dans l'utilisation des ressources puisque les résultats atteints sont moins élevés alors que les ressources utilisées ont été plus importantes. La croissance forte du nombre de classes a fait baisser le ratio élèves par classe qui est passé de 64 en 1992/93 à 62 en 1996/97 puis à 59 en 2000/01.

Le taux brut de scolarisation au secondaire (TBS) progresse très faiblement. De 11,2% en 1994, il est passé à 15,6% en 2005. Soit un accroissement de 4,4 points de pourcentage en 11 ans. L'évolution du TBS est beaucoup plus faible que celle des ressources et des capacités d'accueil qui ont connu une augmentation de plus en plus importante ce qui pose, par ailleurs, un problème d'efficience.

3-3. La productivité dans l'enseignement secondaire

L'efficacité interne s'intéresse aux relations entre les inputs éducatifs et les résultats scolaires. Dans la mesure où l'efficacité interne est mesurée par rapport à des objectifs éducatifs, les conclusions relatives à l'efficacité dépendront de la façon dont les résultats scolaires sont définis et mesurés. Il sera nécessaire de prendre en compte à la fois la qualité et la quantité des inputs. Ici, nous allons traiter de l'efficacité économique, c'est-à-dire que nous nous intéresserons à la manière dont les inputs se transforment en outputs (produits). C'est l'examen du processus ou cheminement allant de l'inscription d'un élève à l'école au moment où il obtient son diplôme de fin de cycle. Il s'agit du processus de passage, de redoublement, d'abandon ou de succès aux examens en fin de cycle. Cette efficacité interne se différencie de l'efficience globale qui prend en compte les analyses coûts efficacité de la productivité du système.

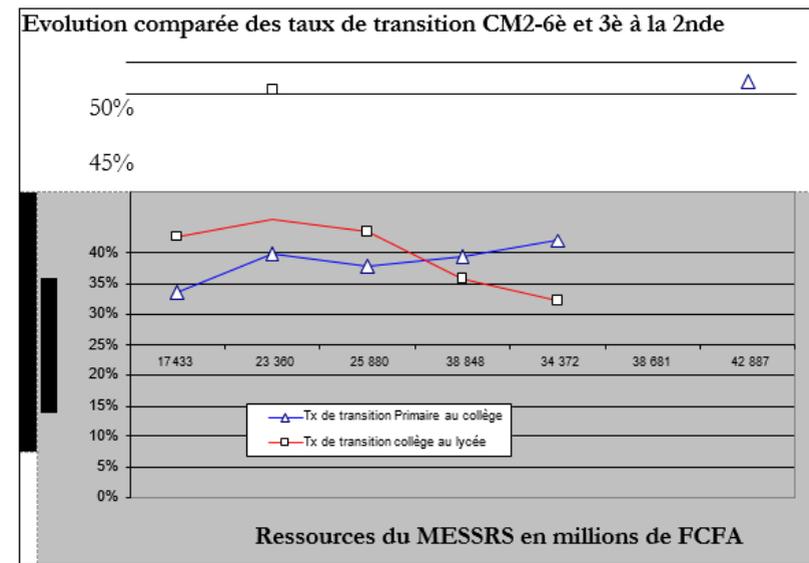
3-4- L'efficience du système d'enseignement au secondaire

L'efficience compare les résultats atteints aux moyens mis en œuvre. L'objectif final du système est de permettre aux élèves de suivre un cycle complet de scolarité et d'acquérir des connaissances qui leur seront utiles dans leur vie. On peut utiliser le taux d'admission à la

dernière année du cycle comme indicateur du résultat. Nous analyserons également l'évolution des indicateurs intermédiaires (taux de transition primaire/secondaire ; taux de redoublement par classe) qui ont un impact sur le résultat final.

Les taux de transition et d'admission en fin de cycle sont fonction du nombre de places disponibles en première année du cycle supérieur. Le taux de transition est très fluctuant. Cette situation peut s'expliquer par la fluctuation même du nombre de places libérées dans le niveau supérieur, notamment dans les classes de 6^{ème} et de seconde. Les places libérées sont elles-mêmes étroitement liées à la proportion de redoublants de la classe qui retiennent les places au détriment des nouveaux arrivants. Ainsi d'une année à l'autre, cette situation laisse sur la touche un nombre important d'enfants admis aux examens et concours. Le graphique ci-dessous met en relation l'évolution des ressources du MESSRS et celle des taux de transition de 1999 à 2003. On constate i) que les taux de transition de la 3^{ème} à la seconde qui étaient meilleurs à ceux du CM2 au collège, ont décliné et sont devenus plus faibles. Au même moment, le taux de transition du primaire au secondaire est passé de 33,5% en 1999 à 47% environ en 2005 alors que les ressources sont passées de 17 à 43 milliards de FCFA sur la même période. Ainsi, plus de la moitié des élèves qui finissent le primaire n'ont pas accès au secondaire.

Graphique 2 : Ressources du MESSRS et taux de transition primaire secondaire et collège lycée



Source : Direction des études et de la Planification MESSRS

3-5 Les taux de transition du CM2 au collège

Prenant en compte tous les nouveaux entrants (titulaires du CEP), ces taux sont très faibles (cf. Tableau ci-dessous). L'accroissement moyen observé est lié à celui des filles qui a été soutenu alors que les taux de transition des garçons ont fluctué et n'ont pas connu un accroissement notable. L'écart entre filles et garçons est passé de 4,6 en 1998/99 à 2,4 en 2002/2003 ; soit un accroissement de 9,8 pour les filles contre 7,6 pour les garçons.

Bien que la progression à partir de l'année 2001 soit remarquable, les proportions définies ne permettent pas de scolariser la moitié des enfants sortant du CM2 et admis au CEP.

Tableau 3 : Évolution des taux de transition entre le primaire et le secondaire

	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	Écart (2003/1999)
Garçon	35,4	40,1	38,7	40,8	42,9	7,5
Fille	30,7	39,2	36,2	37,3	40,5	9,8
G+F	33,5	39,7	37,7	39,4	41,9	8,4
Écart G/F	4,6	0,9	2,5	3,5	2,4	-2,2

Source : annuaire statistique, DEP/MESRI ; 1998 à 2003

4. Les taux de transition au second cycle du secondaire

Bien que les trois dernières années aient connu une baisse du taux de transition de la 3^{ème} à la seconde, globalement, les taux de transition en seconde sont généralement meilleurs que ceux du CM2 à la 6^{ème}. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'il y a une meilleure adéquation de la répartition du nombre de classes entre le premier cycle et le second cycle alors que cette proportion est très déséquilibrée entre le primaire et le secondaire en faveur du primaire. Le taux de transition des filles connaît une progression lente mais continue. La baisse constatée après 1999, peut s'expliquer aussi en partie par les mouvements sociaux qui ont ébranlé la vie sociale, scolaire et universitaire particulièrement entre 1999 et 2001.

4-1. Le taux d'admission en fin de cycle

Comme l'indique le tableau n°4, le taux d'admission en fin de cycle a évolué négativement. Entre 1996 et 2000, le taux d'admission a baissé passant de 32,70% à 23,67% ; alors qu'il a augmenté entre 1992 et 1996 pour l'enseignement technique. La première période a été caractérisée par un accroissement des ressources et des capacités d'accueil. La faiblesse constatée est surtout imputable au déficit croissant du nombre d'enseignants qui a eu des répercussions sur la qualité de l'enseignement, ce qui s'est traduit par la hausse des taux de redoublement et la baisse des taux d'admission.

Tableau 4 : Taux d'admission en 3^{ème} dans l'enseignements général et technique

	1992/1993	1996/1997	1999/2000
Enseignement général	26,12	17,05	16,16
Enseignement technique	52,44	55,65	46,18
Total	32,70	26,70	23,67

Source : Direction des études et de la Planification MESRI

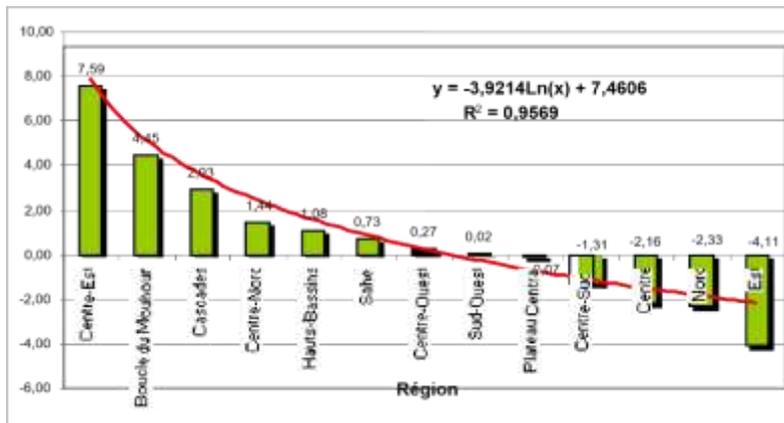
L'enseignement technique se montre encore plus performant, puisque le taux d'admission est plus élevé (de 46,2% contre 16% dans l'enseignement général en 2000) malgré la baisse connue par rapport à 1996.

4-2. Les taux de réussite à l'examen national du BEPC

Les taux de réussite observés aux examens du BEPC et au baccalauréat sont faibles car ils sont généralement en dessous de 50%. Les taux au BEPC ont connu une baisse importante entre 1998 et 2002, passant de 42,62% à 24,18%. Il se pose le problème de la qualité de l'enseignement et du niveau des acquisitions de l'élève moyen en fin de collège. Les taux observés de la réussite dans les filières techniques sont meilleurs que ceux de l'enseignement général.

Il existe d'énormes disparités entre les régions et entre les établissements. L'indice moyen de performance observé calculé à partir de l'écart à la moyenne de la performance sur les sept dernières années donne une idée de cette variabilité inter- régionale visualisée dans le graphique ci-dessous.

Graphique 4 : Distribution des écarts à la moyenne de l'indice de performance observée par région



Source : à partir des annuaires statistiques de la DEP/MESRI, 2003

La région du Centre-Est affiche de biens meilleures performances globales sur la période avec un écart positif de 7,59 par rapport à la région de l'Est qui enregistre les plus faibles performances sur la période avec un indice de -4,11.

4-3. Le redoublement et l'abandon des élèves au collège

Le système éducatif burkinabé est caractérisé par de forts taux de déperdition repérés par les taux de redoublement et d'abandon. La comparaison de la pratique du redoublement dans l'enseignement secondaire indique que globalement, on redouble plus dans l'enseignement secondaire général qu'au technique, mais l'indice de dispersion indique une variabilité plus élevée dans l'enseignement technique où les garçons redoublent en général presque autant sinon plus que les filles. Cela montre qu'il y a plus d'efficacité dans cet ordre d'enseignement. Aussi, une politique adéquate d'amélioration de la scolarisation devrait lui accorder une place prépondérante ; ce d'autant plus qu'il est en relation directe avec l'emploi et que sa part dans le système est très faible (moins de 10%).

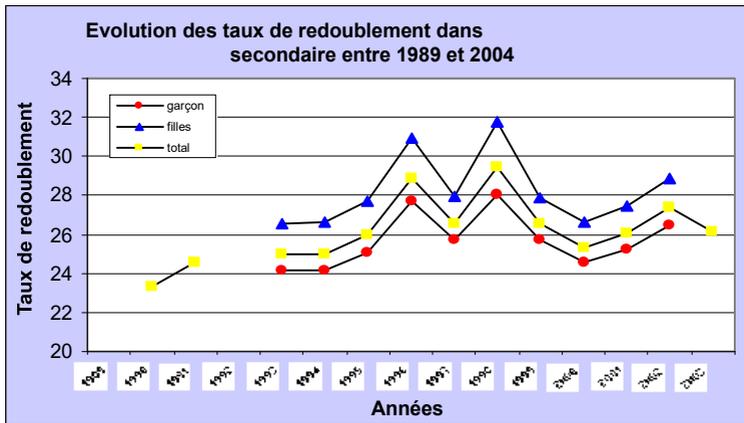
Tableau 5 : Comparaison des proportions de redoublants de l'enseignement secondaire général (ESG) et de l'enseignement secondaire technique (EST) par sexe (année scolaire 2002-2003)

Type d'enseignement	Garçons		Filles		Total	
	ESG	EST	ESG	EST	ESG	EST
MIN	14,22	2,82	18,91	2,38	15,43	2,38
MAX	44,04	46,33	58,55	40,66	47,74	42,86
ECART TYPE	5,24	11,39	6,57	11,12	5,38	10,58
MOYENNE	27,16	21,51	31,94	20,90	28,63	20,41

Source : annuaire statistique, DEP/MESSRS ; 2003

La proportion des redoublants dans le secondaire est assez élevée, et sujette à des variations annuelles comme l'indique le tableau 5 ci-dessus et le graphique n°5 ci-dessous : elle fluctue entre 15,4% et 47,7% dans l'enseignement secondaire général avec trois périodes contrastées. On note une tendance à la hausse entre 1989 et 1998 avec une chute brusque en 1997 ; une baisse entre 1998 et 2000, et de nouveau une hausse depuis 2001. D'une façon générale, les filles redoublent en moyenne plus que les garçons et plus d'un élève sur quatre, soit 26,16%, redouble ou abandonne dans l'enseignement secondaire général. L'analyse par région et par province montre des différences significatives de la pratique du redoublement dans le temps. Le taux de redoublement croît avec le niveau. Les proportions de redoublants et d'abandons sont plus élevées en fin cycle. A la dernière année (en 3^{ème}), plus d'un tiers des élèves redoublent. Cette situation confirme la faiblesse de la performance du système qui n'arrive pas à assurer l'acquisition de connaissances suffisantes aux élèves.

Graphique 5 : Évolution des taux de redoublement dans l'enseignement secondaire général par genre de 1989 à 2004



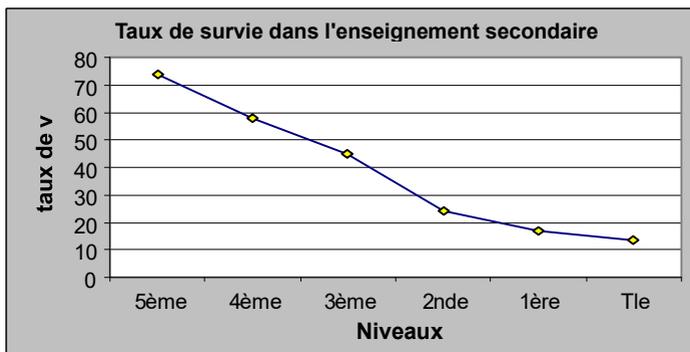
Source : Annuaire statistique, DEP/MESSRS ; 1998 à 2004

4-2. Les taux de survie ou de rendement

Comme nous l'avons défini plus haut, l'analyse des flux scolaires permet de mesurer la capacité du système à garder ou alors à perdre des élèves au cours d'un cycle. Les taux de déperdition mesurés à partir des cohortes ou de leur reconstruction indiquent la proportion d'enfants qui ne terminent pas leur cycle quel que soit la raison (abandon, exclusion, etc.).

Au secondaire, le taux de rendement est estimé à 23% pour le premier cycle et à 27% pour le second cycle. Au public, sur 1000 élèves entrés en 6^{ème}, 580 parviennent en 3^{ème} dont 373 sans redoubler. Parmi ces passants, 232 obtiennent le BEPC, (dont 123 sans redoublement) et 95 obtiennent l'entrée en 2^{nde} (dont 47 sans redoubler). Au second cycle, sur 1000 entrées en 2^{nde}, 732 parviennent en terminale dont 597 sans redoublement et seulement 285 obtiennent le baccalauréat dont 126 sans redoublement. Le rendement interne est faible. On compte 7 années-élèves pour former un diplômé de fin de collège. Le rendement externe de l'éducation ou taux d'absorption des diplômés du secondaire était de 17,6% entre 1985 et 1989 pour les CAP, BEP, BAC et BEPC.

Graphique 6 : Les taux de survie par niveau dans l'enseignement secondaire



Source : nos calculs d'après les données de la DEP/MESSRS 2003.

Le taux de survie n'est plus que de 13,7% en terminale contre 44,8% en 3^{ème}.

Cette analyse du rendement du système faite à partir des cohortes reconstituées montre que le système éducatif burkinabé est très inefficace. En effet, il faut 15,74 années/élève pour produire un diplômé du BEPC au lieu de 4 ans, soit environ 4 fois plus de ressources. Le coefficient d'efficacité qui est de 0,25 nous informe en effet, qu'environ les $\frac{3}{4}$ des ressources éducatives sont gaspillées pour produire des échecs en termes d'abandon, de redoublement ou d'exclusion.

5- Discussion

L'efficacité du système éducatif ne saurait se limiter à des indicateurs quantitatifs tels que décrits dans notre analyse. Des aspects qualitatifs liée notamment au niveau de qualification des enseignants, leur motivation, les méthodes d'enseignement, le comportement des apprenants eux-mêmes, etc. sont autant de facteurs qui influencent l'efficacité du système éducatif et qui nécessitent une analyse minutieuse. Le problème de l'efficacité du système éducatif interpelle la politique éducative en termes de cohérence entre les ressources et les objectifs

assignés à l'éducation. Du reste, l'efficacité n'est pas acquise une fois pour toute. C'est une dynamique qui s'entretient et peut évoluer en fonction des années et des contextes.

Conclusion

L'analyse fait ressortir que la performance du système éducatif burkinabè reste globalement faible notamment dans l'enseignement général où les taux de rendements et d'encadrement sont en deçà de 50%. Elle montre par contre que l'enseignement technique est plus performant que l'enseignement général. Ces résultats montrent l'incohérence entre les politiques éducatives et les objectifs assignés à l'éducation. Pour ce faire l'analyse fait ressortir des pistes à exploiter à savoir mettre l'accent sur l'enseignement technique et professionnel qui présente un double avantage : d'une part il est plus performant en matière d'amélioration des indicateurs scolaires et d'autre part c'est un type d'enseignement orienté vers l'emploi, forme des personnes directement opérationnelles et contribue ainsi à régler le problème d'adéquation entre enseignement et emploi. Si le système éducatif burkinabè souffre d'un problème d'efficacité interne, qu'en est-il de son efficacité externe et de son efficience ?

Références bibliographiques

Becker Gary. (1964), *Human capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special References to Education*, New York, National Bureau of Economic Research. Investment Choices, Oxford University Press.

Couliati-Kielem Justine (2006), *Les facteurs déterminants de l'efficacité pédagogique des établissements secondaires : une analyse critique de l'échec scolaire au Burkina Faso*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Université catholique de Louvain la neuve.

Psacharopoulos Georges et Woodhall Maureen, (1988), *L'éducation pour le développement. Une analyse des choix d'investissement*, Paris, Economica.